



L'élan

sport

2016
2017

EMS

Le sport dans la ville

La mise en œuvre d'animations sportives à destination de tous les publics

C'est développer l'accessibilité aux pratiques sportives pour tous, en partenariat avec les acteurs du sport, sur le périmètre de la ville que sont notamment les associations sportives et les écoles. C'est participer à l'éducation physique et sportive des enfants et jeunes Martinérois en

collaboration avec l'Éducation nationale (temps scolaire). C'est développer des animations sportives en cohérence avec le temps périscolaire (après l'école) et extrascolaire (le mercredi et les vacances).

La mise en place d'une politique tarifaire adaptée aux usagers est un levier essentiel pour réaliser l'accessibilité sociale par et pour le sport, en mutualisant les moyens.



© P.P-A

Le sport pour tous

Le sport pour tous est un enjeu majeur de démocratie et d'égalité des chances. La politique sportive que nous mettons en œuvre consiste en une intervention forte de la ville malgré la réduction des dépenses publiques. Il s'agit de répondre aux besoins de la population et aux nouvelles aspirations permettant à toutes et à tous l'accès à la pratique de son choix et de progresser à son meilleur niveau.

La qualité et le nombre d'équipements sportifs, ainsi que le partenariat historique avec les associations permettent de donner satisfaction à de nombreux pratiquants. Le soutien à la vie associative et au bénévolat est donc essentiel.

Nous pensons aussi qu'il est impératif de redonner au sport une place prépondérante dans le système éducatif et dans les temps périscolaires que nous proposons. La qualité d'enseignement de nos Etaps est un gage de réussite.

Quant à l'École municipale des sports, elle est une réponse aux besoins des habitants et accueille tous les Martinéroises et Martinérois à partir de 4 ans jusqu'aux seniors.

Aujourd'hui, nous vous proposons de découvrir la nouvelle édition d'Élan sport afin de préparer vos inscriptions.

Pour conclure, vous me permettrez de citer Pierre de Coubertin « *Si les Français savaient le rôle de l'intelligence et de la volonté, la part de l'esprit et du caractère dans la plupart des sports, avec quel entrain ils y pousseraient leurs enfants !* »

Bonne saison sportive à toutes et à tous !

David Queiros
maire, conseiller départemental

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a few sharp, intersecting strokes.

Sommaire

Édito.....	p 3
Choisir son sport : enfants 4-17 ans.....	p 5
Choisir son sport : jeunes 15-25 ans.....	p 7
Choisir son sport : adultes et seniors.....	p 9
Inscription à l'école municipale des sports (EMS)	
enfants et jeunes.....	p 12
adultes et seniors.....	p 16
Adresses utiles.....	feuillet bleu



© P. P.A

Choisir
son
sport

Enfants : de 4 à 17 ans

Le programme prévisionnel concernant les EMS peut être modifié à la rentrée 2016.

Quoi ?	Où ?	Quand ?	Qui ?
Activités physiques de pleine nature > EMS p 12-13	Gymnase Colette Besson	mercredi : 13 h - 17 h	9/14 ans
Escalade > EMS p 12-13	Gymnase Voltaire	mercredi : 13 h 30 - 15 h	6/8 ans
		mercredi : 15 h - 16 h 30	9/11 ans
		mercredi : 16 h 30 - 18 h	12 /14 ans
	Gymnase Jean-Pierre Boy	13 h 30 - 15 h	6/8 ans
		15 h - 16 h 30	9/11 ans
Éveil corporel > EMS p 12-13	Salle d'évolution Gabriel Péri	mercredi : 13 h 30 - 15 h mercredi : 15 h - 16 h 30	4/5 ans
	Gymnase Henri-Maurice	mercredi : 13 h 30 - 15 h	4/5 ans
	Gymnase Jean-Pierre Boy	mercredi : 13 h 30 - 15 h mercredi : 15 h - 16 h 30	4/5 ans
Glisse neige (ski alpin/surf) > EMS p 12-13		8 mercredis de janvier à mi-mars 2017 (hors vacances scolaires)	9/17 ans

Multi-activités > EMS p 12-13	Gymnase Voltaire	mercredi : 15 h - 16 h 30	6/8 ans
	Gymnase Henri-Maurice	mercredi : 15 h - 16 h 30	6/8 ans
	Gymnase Jean-Pierre Boy	mercredi : 13 h 30 - 16 h 30	6/11 ans



© P. P-A

Attention : les enfants ayant pratiqué l'activité natation durant la saison 2015-2016, avec l'EMS, seront inscrits sur liste d'attente pour cette nouvelle saison. La priorité est donnée aux enfants qui n'ont jamais participé à cette activité.

Quoi ?	Où ?	Quand ?	Qui ?
Natation > EMS p 12-13	Piscine du Domaine universitaire	mercredi : 14 h - 15 h mercredi : 15 h - 16 h mercredi : 16 h - 17 h	6/9 ans
		vendredi : 16 h 15 - 17 h	10/14 ans
Tir à l'arc > EMS p 12-13	Gymnase Voltaire	mercredi : 13 h 30 - 15 h	9/14 ans

Choisir
son
sport

Jeunes : de 15 à 25 ans

Le programme prévisionnel concernant les EMS peut être modifié à la rentrée 2016. Se renseigner auprès du service des activités physiques et sportives et animations de proximité.

Quoi ?	Où ?	Quand ?	Qui ?
Badminton > EMS p 14-15	Gymnase Voltaire	lundi : 18 h - 19 h 30	18/25 ans
	Gymnase P. Langevin	mercredi : 17 h 30 - 19 h	14 /17 ans
Escalade > EMS p 14-15	Gymnase Voltaire	lundi : 18 h - 19 h 30	14/17 ans
Fitness > EMS p 14-15	Salle Voltaire	mardi : 18 h - 19 h	14 /17 ans



© P.P-A

Quoi ?	Où ?	Quand ?	Qui ?
Futsal > EMS p 14-15	Gymnase Jean-Pierre Boy	mercredi : 18 h 15 - 20 h	14/17 ans
	Gymnase Voltaire	lundi : 20 h - 22 h 30	18/25 ans
Glisse neige (ski alpin/surf) > EMS p 13-14		8 mercredis de janvier à mi-mars 2017 (hors vacances scolaires)	14/17 ans
Métiers de la forme (muscultation) > EMS p 14-15	Gymnase Benoît Frachon	mer. : 13 h 45 - 15 h 30	14/17 ans
	Salle Voltaire	lundi : 18 h - 20 h	18/25 ans
		mercredi : 18 h - 20 h (circuit training)	18/25 ans
	Salle Verlaine	lundi : 16 h - 18 h mercredi : 17 h - 19 h ven. : 17 h 30 - 19 h 30	18/25 ans
Multi-activités > EMS p 14-15	Salle Edmond Inebria	mercredi : 16 h 30 - 18 h	14/17 ans
Sports collectifs > EMS p 14-15	Gymnase Voltaire	mardi : 17 h 45 - 19 h 15 jeudi : 17 h 45 - 19 h 15	14/17 ans
Sports d'opposition > EMS p 14-15	Salle Edmond Inebria	mardi : 19 h - 20 h	14/17 ans
		mardi : 20 h - 21 h 30	18/25 ans
Sports d'opposition et danse > EMS p 14-15	Salle Henri Barbusse	lundi : 17 h 30 - 19 h 15	14/17 ans
		lundi : 19 h 30 - 21 h	18/25 ans

Choisir
son
sport

Adultes / seniors

Le programme prévisionnel peut être modifié à la rentrée 2016. Se renseigner auprès du service des activités physiques et sportives.

Quoi ?	Où ?	Quand ?	Qui ?
Aquagym > EMS p 16-17	Piscine de La Tronche	lundi : 9 h - 10 h lundi : 10 h - 11 h	Adultes
	Piscine du Domaine universitaire	vendredi : 16 h 15 - 17 h	Adultes
Aquagym > EMS p 16-17	Piscine du Domaine universitaire	lundi : 11 h 15 - 12 h vendredi : 11 h 15 - 12 h	Seniors
Atelier équilibre et yoga sur chaise > EMS p 16-17	Gymnase Benoît Frachon	vendredi : 9 h - 10 h	Seniors
Badminton > EMS p 16-17	Gymnase Paul Langevin	lundi : 19 h - 20 h 30	Adultes tout niveau
	Gymnase Voltaire	lundi : 18 h - 19 h 30	
	Gymnase Colette Besson	vendredi : 12 h - 13 h 30	
Escalade > EMS p 16-17	Gymnase Colette Besson	lundi : 12 h - 13 h 30	Adultes tout niveau
	Gymnase Voltaire	lundi : 18 h - 19 h 30	Adultes tout niveau
		mercredi : 18 h - 19 h	Adultes débutants
		mercredi : 19 h - 20 h 30	Adultes confirmés
Fitness > EMS p 16-17	Salle polyvalente Voltaire	mardi : 19 h - 20 h jeudi : 19 h - 20 h vendredi : 18 h 30 - 19 h 30	Adultes

Quoi ?	Où ?	Quand ?	Qui ?
Gym douce > EMS p 16-17	Maison de quartier Romain Rolland	lundi : 9 h - 10 h lundi : 10 h - 11 h mardi : 9 h - 10 h mardi : 10 h - 11 h	Seniors
	Maison de quartier Gabriel Péri	jeudi : 9 h - 10 h	
	Maison de quartier Paul Bert	mardi : 8 h 45 - 9 h 45	
	Espace Inebria	mardi : 10 h - 11 h jeudi : 10 h - 11 h	
Gymnastique d'entretien > EMS p 16-17	Gymnase B. Frachon (salle de judo RDC)	mardi : 12 h 20 - 13 h 20	Adultes
	Espace Inebria	mardi : 9 h - 10 h	
	Gymnase Jean-Pierre Boy	mardi : 18 h 15 - 19 h 15	
	Groupe scolaire Ambroise Croizat	mardi : 18 h 30 - 19 h 30	
	Salle d'évolution Joliot-Curie	jeudi : 18 h - 19 h	
Gymnastique santé > EMS p 16-17	Groupe scolaire salle Joliot-Curie	mercredi : 19 h - 20 h	Adultes
	Espace Inebria	vendredi : 12 h 20 - 13 h 20	
Gymnastique dynamique > EMS p 16-17	Groupe scolaire Romain Rolland	lundi : 18 h - 19 h lundi : 19 h - 20 h	Adultes
	Gymnase Paul Langevin	lundi : 18 h - 19 h	
	Gymnase Henri-Maurice	mardi : 18 h 15 - 19 h 15	
	Gymnase Benoît Frachon	jeudi : 12 h 20 - 13 h 20 vendredi : 12 h 20 - 13 h 20	
	Groupe scolaire Gabriel Péri	lundi : 20 h - 21 h jeudi : 18 h - 19 h	
Marche rapide > EMS p 16-17	Gymnase Paul Langevin	mercredi : 9 h - 10 h	Seniors
Multi-activités (gym entretien, aérobic, badminton, marche nordique) > EMS p 16-17	Gymnase Colette Besson	lundi : 12 h 15 - 13 h 15	Adultes

Quoi ?	Où ?	Quand ?	Qui ?
Musculation > EMS p 16-17	Gymnase Benoît Frachon	lundi : 9 h 30 - 10 h 30	Seniors
Natation > EMS p 16-17	Piscine de La Tronche	lundi : 9 h - 10 h	Adultes pas de nage pré-requis
	Piscine du Domaine universitaire	vendredi : 16 h 15 - 17 h	Adultes pas de nage pré-requis
		vendredi : 16 h 15 - 17 h	Adultes deux nages pré-requis
Natation > EMS p 16-17	Piscine du Domaine universitaire	vendredi : 11 h 15 - 12 h	Seniors
Sorties montagne* > EMS p 16-17 *Des sorties montagne sont également proposées par l'Aclass et Altitude sports et détente		Deux samedis par mois sur des demi-journées ou journées.	Tout public (les mineurs doivent être accompagnés)
Stretching > EMS p 16-17	Salle Henri Barbusse	mardi : 19 h 30 - 20 h 30	Adultes
Yoga > EMS p 16-17	Groupe scolaire Gabriel Péri	mercredi : 17 h - 18 h	Adultes
	Gymnase Benoît Frachon	vendredi : 12 h 20 - 13 h 20	Adultes Seniors
	Salle polyvalente de la maison de quartier Fernand Texier	jeudi : 10 h - 11 h 30	Seniors
Zumba > EMS p 16-17	Salle polyvalente Voltaire	mardi : 12 h 20 - 13 h 20 mardi : 20 h - 21 h jeudi : 18 h - 19 h	Adultes

Inscription à l'école municipale des sports (EMS)

L'École municipale des sports (EMS) est une structure sportive et éducative créée par la ville. Elle est ouverte à tous les publics qui veulent découvrir et s'initier à une pratique sportive, à partir de 4 ans pour les enfants et jusqu'aux seniors.

Pour mieux choisir son sport, l'usager a la possibilité de s'inscrire à plusieurs activités.

L'EMS est déclarée en établissement d'activités physiques et sportives auprès de la Direction départementale de la cohésion sociale de l'Isère (DDCS) sous le numéro 03810ET3081.

L'encadrement est assuré par un personnel diplômé (éducateurs territoriaux des APS, des animateurs sportifs, BP...).

Le calendrier des activités sportives

Début des cours

> Activités terrestres

lundi 12 septembre

> Activités aquatiques

Piscine universitaire : mercredi 14 septembre pour les enfants

Piscine de La Tronche : lundi 26 septembre

Fin des cours

> Activités terrestres

enfants / adultes / seniors

Pour les enfants, le vendredi 16 juin 2017.

> Activités nautiques

- piscine universitaire (enfants, adultes, seniors) : le 2 juin 2017

- piscine de La Tronche : fin mai 2017

Attention : à partir du 15 mai 2017 et jusqu'au 2 juin 2017, les activités nautiques de la piscine universitaire seront assurées à la piscine municipale de Saint-Martin-d'Hères (même jours et horaires).

L'EMS enfants : de 4 à 14 ans

Les activités sportives mises en œuvre dans le cadre de l'EMS Enfants sont proposées pendant les temps périscolaires et extrascolaires (le temps des vacances).

Deux types d'activités

sont proposées :

L'EMS Enfants régulière

L'EMS régulière a lieu toute l'année, le mercredi après-midi et le vendredi en fin de journée.

Les activités régulières de l'EMS du lundi, mardi, jeudi et vendredi se déroulent dans le cadre du périscolaire.

Ces activités n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires.

Les enfants s'inscrivent à l'année.

L'EMS Enfants vacances

Cette EMS s'adresse aux enfants de 4 à 14 ans. Des activités intra-muros et extra-muros sont organisées à la demi-journée et à la journée.

Des animations sont proposées suivant le thème des vacances (sports de neige, voile...).

Les enfants doivent s'inscrire spécifiquement pour les EMS vacances.

L'information est disponible dans tous les lieux publics de la commune (accueil Maison communale, maisons de quartier, médiathèques...) et sur le site internet de la ville :

www.saintmartindheres.fr onglet sport-culture. Les éducateurs référents de leur école font également parvenir un programme dans les groupes scolaires.

La carte d'adhésion est obligatoire pour accéder aux activités sportives organisées dans le cadre de l'EMS.

COMMENT S'INSCRIRE ?

> Avoir sa carte d'adhésion

Un responsable légal (père, mère, tuteur) doit inscrire son(ses) enfant(s) en complétant et en signant un bulletin d'inscription. La carte d'identité du parent inscripteur est demandée.

Se munir d'une photo d'identité de l'enfant, d'un justificatif de domicile et du paiement correspondant (chèque à l'ordre de Régie de recettes service des sports de Saint-Martin-d'Hères, ou espèces). Les chéquiers Jeunes du Conseil départemental et les coupons sport sont acceptés. Il est recommandé lors d'un paiement en espèces de se munir de l'appoint.

> À noter pour les inscriptions à l'EMS vacances :

Seul un responsable légal (père, mère ou tuteur) peut inscrire son ou ses enfants lors des inscriptions aux EMS vacances.

Pour les familles n'habitant pas Saint-Martin-d'Hères et/ou les enfants n'étant pas scolarisés dans la commune, les parents doivent au préalable se rendre dans l'un des cinq accueils de quartier pour enregistrer la famille.

> Où et quand ?

Au service des activités physiques et sportives et animations de proximité,

Annexe Croizat, 135 avenue Ambroise Croizat

Tél. 04 56 58 92 88, 04 56 58 32 76.

Du 29 juin au 19 août, de 8 h 45 à 11 h 45

et de 13 h 30 à 16 h 45.

Reprise des inscriptions à partir du 29 août.

> L'inscription annuelle à l'EMS Enfants :

Pour les Martinérois :

Écoliers : 7 euros

Collégiens : 10 euros

Pour les non Martinérois :

Écoliers : 40 euros

Collégiens : 40 euros

Activités sportives de plein air

Les mercredis

Pour les activités physiques de pleine nature (APPN) et EMS glisse se déroulant les mercredis, les familles doivent s'acquitter en plus de l'inscription annuelle d'un droit d'inscription supplémentaire. Ce tarif comprend la participation à toutes les sorties sportives de plein air réalisées dans le cadre de cette animation.

> Tarification

EMS APPN

Martinérois : 80 euros

Non Martinérois : 120 euros

EMS Glisse

Martinérois : 80 euros

Non Martinérois : 120 euros

L'EMS APPN s'interrompt pendant la période de l'EMS glisse. Une inscription aux 2 activités est possible au tarif de 160 euros pour les martinérois et 240 euros pour les non martinérois.

> Pendant les vacances

Pour les animations sportives de plein air pendant le temps des vacances, les familles doivent s'acquitter, en plus de l'inscription annuelle, d'un droit d'inscription supplémentaire variable en fonction de la durée de l'animation.

Pour les Martinérois :

À la demi-journée, moins de 4 heures :

5 euros

À la journée, plus de 4 heures :

10 euros

Pour les Non Martinérois :

À la demi-journée, moins de 4 heures :

10 euros

À la journée, plus de 4 heures :

20 euros

Attention : certaines animations sont très demandées et les places sont limitées.

> À noter

En cas d'absence, les activités effectuées pendant l'année scolaire ne sont pas remboursées.

Pour les activités "vacances", un remboursement des droits d'inscription est possible :

- sur présentation d'un certificat médical à compter de la deuxième absence sur la même semaine,
- sur annulation du service, en raison de contraintes techniques, les activités proposées seront remboursées.

Il est demandé aux parents d'informer le service des sports en cas d'annulation de l'inscription de leur enfant à une activité. Cette place sera alors proposée à un autre enfant sur liste d'attente.

L'EMS jeunes : de 14 à 25 ans

> L'équipe sportive de proximité

met en œuvre des animations sportives en direction d'un public jeunes.

> Des activités régulières sont proposées toute l'année.

> En complément

Des activités sportives sont programmées pendant le temps extrascolaire. Elles font l'objet d'une tarification à la séance ou à la sortie pour les activités se déroulant en extra-muros.

Venir se détendre entre copains, rencontrer de nouveaux jeunes, côtoyer les animateurs sportifs, participer à des tournois, des sorties à l'extérieur, des activités de pleine nature (VTT, activités nautiques, air-bord), tout un programme qui ne demande qu'à être enrichi par de nouvelles demandes.

> Sans oublier

Les sports collectifs et les activités métiers de la forme dans les gymnases et les salles sportives spécialisées qui se déroulent tous les soirs. Les partenariats avec certains clubs sportifs martinérois permettent de mieux répondre aux attentes sportives des jeunes.

> À noter

La carte d'adhésion est obligatoire pour accéder aux activités sportives régulières / payantes organisées dans le cadre de l'EMS jeunes.

COMMENT S'INSCRIRE ?

> Avoir sa carte d'adhésion

Les jeunes doivent s'inscrire en complétant un bulletin d'inscription signé par un parent pour les mineur(e)s.

Se munir d'une photo d'identité, d'un justificatif de domicile et du paiement correspondant (chèque à l'ordre de Régie de recettes service des sports de Saint-Martin-d'Hères ou espèces). Les chèquiers Jeunes du Conseil départemental et les coupons sport sont acceptés.

Pour les familles n'habitant pas Saint-Martin-d'Hères et/ou les enfants n'étant pas scolarisés dans la commune, les parents doivent au préalable se rendre dans l'un des cinq accueils de quartier pour enregistrer la famille.

> Où et quand ?

Au service des activités physiques et sportives et animations de proximité, Annexe Croizat, 135 avenue Ambroise Croizat.

Tél. 04 56 58 92 88, 04 56 58 32 76, du 29 juin au 19 août, de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45 et à partir du 29 août.

Pour les actions sportives de proximité gratuites, l'inscription se fait directement au bureau du secteur animations sportives (Voltaire).

> Tarification annuelle des activités sportives régulières en intra-muros

Pour les Martinérois :

Mineur : **5 euros**

Majeur : **10 euros**

Famille : **15 euros**

Pour les non Martinérois :

Mineur et majeur : **20 euros**

Famille : **30 euros**

> Tarification des activités ponctuelles extra-muros, pendant les vacances

Tarif Martinérois

et tarif non Martinérois

Match de foot de ligue ou autres sports :

15 € / 45 €

Ski (demi-journée) sans location de matériel :

8 € / 24 €

Ski (demi-journée) avec location de matériel :

10 € / 30 €

Ski (journée) sans location de matériel :

12 € / 30 €

Ski (journée) avec location de matériel :

14 € / 36 €

Sortie journée ou demi-journée patinoire / Bois français : **2 € / 6 €**

Centre nautique et activités aquatiques

ludiques : **5 € / 15 €**

Sortie demi-journée (culturelle, sportive, ludique...) : **5 € / 24 €**

Sortie journée (culturelle, sportive, ludique...) :

8 € / 30 €

Activités nautiques (rafting, canyoning...) :

12 € / 36 €

Mini-séjour en fonction des activités proposées :

de 60 € à 140 € / 250 €

Action de proximité autre que musculation et

fitness : **gratuit / 10 €**

> Renseignements et contacts :

bureau du secteur animations sportives (Voltaire), tél. 04 76 24 77 69, au service des activités physiques et sportives et animations de proximité, tél. 04 56 58 92 88, 04 56 58 32 76.

EMS adultes et EMS seniors

COMMENT S'INSCRIRE ?

> Où et quand ?

Au service des activités physiques et sportives, Annexe Croizat, 135 avenue Ambroise Croizat, tél. 04 56 58 92 88, 04 56 58 32 76, du 29 juin au 19 août.

À partir du 29 août, en fonction des places disponibles et pour un deuxième cours, de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45.

> Comment ?

En se munissant des documents suivants (documents obligatoires) :

- le bulletin d'inscription remis sur place dûment rempli,
- un justificatif de domicile (facture d'électricité, téléphone...),
- une photo d'identité (originale ou copie).

Règlement au tarif défini ci-dessous, par chèque (à l'ordre de la Régie de recettes service des sports de Saint-Martin-d'Hères), par coupon sports ANCV ou en espèces.

> Carte d'adhésion et attestation de paiement

Après traitement et enregistrement de votre dossier d'inscription, une carte d'adhésion vous sera remise directement par le professeur lors du 1^{er} cours. Une attestation de paiement sera délivrée uniquement sur demande. Le service des activités physiques et sportives peut annuler une activité dans la mesure où le nombre d'inscrits est insuffisant.

> Tarifs saison 2016/2017

Martinérois

- Cours de fitness : **61,20 euros**
- Cours de zumba : **61,20 euros**
- Cours de gymnastique : **61,20 euros**
- Cours de musculation : **61,20 euros**
- Cours d'escalade : **61,20 euros**
- Cours de badminton : **61,20 euros**
- Cours de marche rapide : **61,20 euros**
- Cours de yoga : **132,60 euros**
- Cours aquatiques piscine universitaire : **132,60 euros**
- Cours aquatiques piscine de La Tronche : **122,40 euros.**

Non Martinérois

- Cours de fitness : **81,60 euros**
- Cours de zumba : **81,60 euros**
- Cours de gymnastique : **81,60 euros**
- Cours de musculation : **81,60 euros**
- Cours d'escalade : **81,60 euros**
- Cours de badminton : **81,60 euros**
- Cours de marche rapide : **81,60 euros**
- Cours de yoga : **204 euros**
- Cours aquatiques piscines universitaire et La Tronche : **204 euros**

> Sortie montagne

Martinéris

Sortie demi-journée : **5 euros**

Sortie journée : **8 euros**

Non Martinéris

Sortie demi-journée : **24 euros**

Sortie journée : **30 euros**

Pour les mineurs, la carte d'adhésion aux EMS est obligatoire.

> Deuxième cours ou inscription à compter du 3 janvier 2017

Martinéris

Cours de fitness : **45,90 euros**

Cours de zumba : **45,90 euros**

Cours de gymnastique : **45,90 euros**

Cours de musculation : **45,90 euros**

Cours d'escalade : **45,90 euros**

Cours de badminton : **45,90 euros**

Cours de marche rapide : **45,90 euros**

Cours de yoga : **102 euros**

Cours aquatiques piscines universitaire et La Tronche : **102 euros**

Non Martinéris

Cours de fitness : **66,30 euros**

Cours de zumba : **66,30 euros**

Cours de gymnastique : **66,30 euros**

Cours de musculation : **66,30 euros**

Cours d'escalade : **66,30 euros**

Cours de badminton : **66,30 euros**

Cours de marche rapide : **66,30 euros**

Cours de yoga : **142,80 euros**

Cours aquatiques piscines universitaire et La Tronche : **142,80 euros**

> À noter

Possibilité d'un remboursement des droits d'inscription aux conditions suivantes :

- en cas de maladie grave empêchant l'exercice de l'activité et de congé maternité. Pièces à fournir : certificat médical,
- en cas de déménagement. Pièces à fournir : justificatif de domicile,
- en cas de changement de situation professionnelle après proposition, par le service, d'un autre créneau. Pièces à fournir : envoi d'un courrier motivé,
- en cas de participation financière tardive du comité d'entreprise ou de tout autre organisme,
- sur annulation du service, en raison de contraintes techniques (exemple : intempéries),
- de manière exceptionnelle en cas d'erreur du service.

Néanmoins, tout trimestre entamé est dû et ne pourra prétendre à remboursement. Cette disposition s'applique aux adultes et aux seniors. Pour le calcul des remboursements, la date de prise en compte est la date de réception en mairie des documents et pièces justificatives.

Des cartes magnétiques seront mises à la disposition des usagers inscrits à la piscine du Domaine universitaire. Celles-ci devront être rendues au service des activités physiques et sportives à la fin de la saison.

L'usager qui ne la retournera pas devra s'acquitter d'un montant de 30 euros. En cas de non règlement de ce montant, l'usager ne sera pas accepté à l'activité.

OFFICE MUNICIPAL DU SPORT (OMS)

CENTRE MÉDICO-SPORTIF

10 avenue du 8 Mai 1945
Renseignements du lundi au vendredi,
de 14 h à 17 h 30
tél. 04 76 24 60 46

SERVICE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

SIÈGE : MAISON COMMUNALE,

111 avenue Ambroise Croizat

ADRESSE PHYSIQUE :

Annexe Croizat, 135 avenue Ambroise Croizat
tél. 04 56 58 92 87 ou 04 56 58 92 88
Animations sportives de proximité (Voltaire)
tél. 04 76 24 77 69

GYMNASES ET SALLES

AUGUSTE DELAUNE

rue Henri Revoy
tél. 04 76 51 72 83

BENOÎT FRACHON

angle rue Paul Langevin
et avenue Benoît Frachon
tél. 04 76 51 52 84

COLETTE BESSON

25 rue Alphonse Daudet
tél. 04 76 61 93 29

PAUL LANGEVIN

rue Alfred Gueymard
tél. 04 76 42 49 54

HENRI-MAURICE

91 avenue de la Mogne
tél. 04 76 25 61 44

JEAN-PIERRE BOY

rue Georges Braque
tél. 04 56 58 92 45

HALLE DES SPORTS

rue Henri Wallon
tél. 04 76 25 06 15

VOLTAIRE

23 rue de la Mogne
tél. 04 76 25 58 62

SALLE DE MUSCULATION VOLTAIRE

tél. 04 76 14 09 63

SALLE DE MUSCULATION VERLAINE

tél. 04 56 58 32 35

ESPACE SPORTIF EDMOND INEBRIA

avenue Zella Mehlis :

- salle polyvalente
 - salle de boxe
 - salle de musculation
- tél. 04 76 24 41 45

STADES

FOOTBALL

Auguste Delaune
rue Henri Revoy

BENOÎT FRACHON

rue Anatole France
tél. 04 76 44 11 92

HENRI-MAURICE,

rue George Sand

JUST FONTAINE

(à côté de la halle des sports),
rue Henri Wallon

VICTOR HUGO

rue Victor Hugo
tél. 04 76 25 75 34

RUGBY

Robert Barran
2 terrains, 108 avenue de la Galochère
tél. 04 76 24 42 96

ATHLÉTISME

Paul Langevin
28 rue Alfred Gueymard

ESPACES DE PROXIMITÉ MULTISPORTS

BRUN, rue Léon Geist

HENRI-MAURICE, rue George Sand

PRÉ RUFFIER, allée Jean Wiener

LES EPARRES, rue Sacco et Vanzetti

PAUL LANGEVIN, 28 rue Alfred Gueymard

STADE DE FOOT LIBRE ACCÈS

LES EPARRES

rue Sacco et Vanzetti

MUR D'ESCALADE

GYMNASÉ VOLTAIRE

TENNIS

COURTS FERNAND LÉGER

rue Georges Braque

tél. 04 76 62 81 69

BOULODROME ET TERRAINS DE PÉTANQUE

BOULODROME STÉPHANE VIGHETTI

(plein air et couvert)

tél. 04 76 01 00 76,

PARC DANIELLE CASANOVA

avenue Ambroise Croizat (boules)

PLACE PAUL ELUARD (pétanque)

tél. 04 76 25 04 20

RUE LUCIEN SAMPAIX (pétanque)

tél. 04 76 54 55 42

PISCINE

PISCINE UNIVERSITAIRE

Domaine universitaire

tél. 04 76 82 44 00

CHEMINS PÉDESTRES DU MURIER

ÉQUIPEMENTS DE QUARTIER

MJC PONT-DU-SONNANT, ESPACE PÉRI

rue Pierre Brossolette

tél. 04 76 51 14 60

MJC PONT-DU-SONNANT, ESPACE TEXIER

163 avenue Ambroise Croizat

tél. 04 76 42 70 85

MJC LES ROSEAUX, ESPACE CENTRE

Maison de quartier Louis Aragon

tél. 04 76 24 80 11

MJC LES ROSEAUX, ESPACE SUD

Maison de quartier Paul Bert

tél. 04 76 25 70 72

MJC VILLAGE

Maison de quartier Romain Rolland

tél. 04 76 24 84 10

SALLES D'ÉVOLUTION SPORTIVE DES ÉCOLES

ROMAIN ROLLAND

5 avenue Romain Rolland

CONDORCET

3 rue Doyen Gosse

GABRIEL PÉRI

5 rue Georges Politzer

PAUL LANGEVIN

3 rue Jules Verne

MATERNELLE JOLIOT-CURIE

9 avenue Jean Jaurès

ÉLÉMENTAIRE JOLIOT-CURIE

16 avenue Jean Jaurès

HENRI BARBUSSE

73 avenue Potié

PAUL VAILLANT-COUTURIER

Place du 8 Février 1962

PAUL ELUARD

8 avenue Paul Eluard

Adresses utiles